

# Rentrée scolaire 2018/2019

*Mon enfant est à l'école maternelle*



## GARDERIE



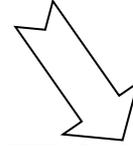
### Qui peut s'inscrire ?

*Tous les enfants dont les deux parents travaillent.*

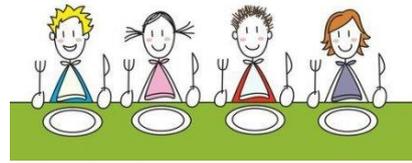
### Comment s'inscrire ?

Se munir :

- des attestations employeurs.
- De l'assurance scolaire (2018-2019)



## RESTAURANT SCOLAIRE



### Qui peut s'inscrire ?

*Tous les enfants dont les deux parents travaillent.*

### Comment s'inscrire ?

Se munir :

- \* des attestations employeurs.

## Où et Quand s'inscrire ?

*Les Inscriptions se feront*  
**A compter du 4 juin 2018**

Auprès  du Service Education Jeunesse – 39 rue Général Dejean  
**sur RENDEZ-VOUS**  
en téléphonant au 04.68.94.58.36